

# Adhérer au prélèvement en 3 fois pour le paiement de la Redevance Incitative 2019, c'est facile !



- Je télécharge et j'imprime le document sur le site internet du SICTOM (également disponible en version papier sur demande dans votre Mairie, au siège de votre Communauté de Communes et au siège du SICTOM)
- Je renseigne, signe et date chacune des deux pages
- Je joins un Relevé d'Identité Bancaire
- J'envoie les pièces avant le 15 février 2019 par courrier au SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire, Z.I. Saint-Barthélémy, BP 97, 45110 Châteauneuf-sur-Loire